

Pré-rentrée des professeurs ce dimanche

Les 180 personnels du LFD étaient réunis aujourd'hui au CDI pour la « grande messe » de pré-rentrée, suivie des réunions pédagogiques pour l'organisation des projets, les emplois du temps, les responsabilités diverses.

30 enseignants sur 100 sont nouveaux (près du tiers).

A cette rentrée, 53% de l'ensemble des enseignants du LFD sont titulaires du ministère français de l'Education nationale. Pour comparaison, la moyenne d'encadrement en enseignants titulaires pour le grand réseau des lycées français au Liban est de 9%.

Un point du directeur administratif et financier

Les commandes sont en cours de livraison (normalement ce lundi). Des tables, chaises, armoires et fournitures scolaires (pour le primaire) sont attendues.

Les travaux d'été

Annexe Dolto :

- mise en conformité de l'électricité du bâtiment de l'Elémentaire (annexe Dolto) ;
- réfection des revêtements de sol des circulations dans les coursives ;
- réfection de deux fosses septiques ;
- faux plafonds abîmés suite aux intempéries de mai ;
- remplacement d'un filet anti chaleur ;
- réparation de 2 filets anti-chaleur (le grand filet nécessite cependant un renforcement).

Site principal :

- réparation de la fosse septique des sanitaires de l'entrée et installation d'une chape de ciment ;
- réalisation d'un mur de protection anti-intrusion pour la façade sud (portion sud-est) (les finitions sont en cours) ;
- renforcement des portails de la façade sud (en cours de finition) ;
- marquage au sol du parking ;
- installation d'un nouvel inverseur sur le générateur électrique pour la mise en marche automatique en cas de coupure ;
- fin des travaux de clôture du parking à vélos ;
- réfection des carrelages et mise en peinture de sanitaires des élèves et des personnels ;
- remise en état des protections des panneaux de basket de la halle sportive et du terrain des CM1-CM2 (en attendant la livraison de protections neuves).

Les chantiers à venir

- branchement de la fibre optique (le câble a été installé jusqu'à la baie de brassage du site Kessel ;
- des filets de protection de la cour de l'Elémentaire (annexe Kessel) devront être remplacés ;
- un des tourniquets de sécurité à l'entrée élèves du site Kessel doit être réparé.

Jean-Philippe Paulino

Bonne rentrée à tous !



Emploi du temps des élèves du Secondaire ce lundi

Tous les élèves (collège et lycée) seront pris en charge le lundi 3 septembre jusqu'à 12h30.

Les emplois du temps seront distribués aux élèves le matin, pour remise aux parents à l'heure du déjeuner.

Les cours de l'après-midi auront lieu selon l'emploi du temps distribué le matin.

L'objectif est de faire en sorte que les élèves ne perdent pas d'heures de cours dès le 1^{er} jour du calendrier scolaire.

Horaires de rentrée des élèves

Maternelle		
Petite section (PS)	Mardi 4 (1 ^{ère} moitié de classe)	10h45
Petite section (PS)	Mercredi 5 sept. (2 ^{nde} moitié de classe)	10h45
Moyenne section (MS)	Mardi 4 sept.	8h45
Grande section (GS)	Mardi 4 sept.	7h45
Elémentaire		
CP	Lundi 3 sept.	10h
CE1	Lundi 3 sept.	9h30
CE2	Lundi 3 sept.	9h
CM1 (site Kessel)	Lundi 3 sept.	8h
CM2 (site Kessel)	Lundi 3 sept.	7h30
Collège et lycée (*)		
6 ^{ème}	Lundi 3 sept.	7h30
5 ^{ème}	Lundi 3 sept.	8h30
4 ^{ème} - 3 ^{ème}	Lundi 3 sept.	9h30
2 ^{nde} - 1 ^{ère} et Terminale	Lundi 3 sept.	10h30

(*) Après leur rentrée aux horaires ci-dessus les élèves du secondaire seront pris en charge jusqu'à 12h30. L'après-midi, ils auront selon leur emploi du temps normal.

Ecolages - réinscriptions - Inscriptions

Les élèves dont les parents ne sont pas à jour de leurs paiements (3^{ème} appel des ecolages pour 2017-18, réinscriptions, inscriptions...) ne figureront pas sur les listes de la rentrée.

A ce jour, 272 élèves sur environ 1500 ne pourront pas figurer demain sur les listes pour retard de paiement de ces frais.

La bourse aux livres aura lieu le jeudi 6 septembre à 17h.

Le projet immobilier

En 2017-18, le programmiste a établi un programme de restructuration pour le LFD, comprenant un cahier des charges d'architecture.

Sur la base de ce cahier des charges, un appel d'offres de projets d'architecture a été lancé au 3^{ème} trimestre, 14 cabinets d'architectes (7 binômes français et djiboutiens) se sont manifestés, 3 binômes ont été présélectionnés en juin.

Le 23 septembre, le jury du concours d'architecture choisira le binôme qui aura proposé le projet d'architecture qui nous convient.

Ensuite, nous lancerons les appels d'offres de construction.

Puis il nous faudra établir un plan de financement et les démarches pour obtenir un emprunt.

Le téléphone coupé la veille de la rentrée

Des familles ont pu s'étonner, à juste titre, de ne pas réussir à joindre le LFD par téléphone ces derniers jours.

L'explication est la suivante : le fournisseur a inversé les factures, celle de juin ne nous a pas été envoyée, le téléphone a donc été coupé alors qu'il nous avait été assuré que le LFD était en règle.

Cet incident est dommageable tant au niveau de l'image donné par notre établissement, que du point de vue de l'organisation et de la sécurité.

Par ailleurs, nous sommes toujours en attente de solutions techniques de la part de l'opérateur pour les renvois d'appels que notre système actuel ne permet pas de faire.

Les diplômes du Baccalauréat sont arrivés

Les familles des lauréats peuvent venir les retirer au secrétariat de la scolarité.

Bourses scolaires de l'Aefe (élèves de nationalité française)

La seconde campagne est ouverte du lundi 3 au dimanche 30 septembre.

Elle concerne les familles nouvellement arrivées à Djibouti et celles qui connaissent un changement de situation depuis la tenue de la première commission.

Le dépôt des demandes se fait à la section consulaire uniquement, au service des affaires sociales, du lundi au jeudi de 8h à 11h sans rendez-vous et dimanche 30 septembre sur rendez-vous.

Les dossiers déposés hors délai ou incomplets seront automatiquement rejetés.

Le dossier de demande est téléchargeable sur le site Internet de l'ambassade de France ou auprès de la section consulaire.

Coopération avec le Lycée technique de Gabode

Le LFD a été remercié par cet établissement pour la cession de matériels usagés de climatisation et de reprographie. Ces matériels seront utilisés lors des travaux pratiques des élèves de ce lycée technique voisin.

Calendrier scolaire 2018-2019

Il est en ligne sur le site Internet du LFD, onglet « Espace parents », rubrique « Calendriers » (menu à gauche).

Remplacement d'un professeur de Français (urgent)

Nous recherchons un professeur de Français pour un remplacement de un à deux mois, pour des classes de 5^{ème} et de 4^{ème}.

Postes à pourvoir

- des intervenants d'anglais pour le Primaire ;
- des enseignants pour le Primaire (y compris débutants) ;
- un enseignant d'Arabe.

Pour postuler, consulter le lien ci-dessous :

<http://bit.ly/appeccandloc>

Education à la sexualité

De fausses informations virales circulent actuellement sur Internet concernant les cours d'éducation sexuelle qui seraient dispensés dans le système éducatif français à partir de la rentrée prochaine, y compris en Maternelle.

Ces rumeurs sont infondées. Il n'y a pas de changement dans les programmes officiels.

La secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes a simplement fait un rappel de la loi de 2001 (article L312-16) qui prévoit de sensibiliser les élèves aux questions de l'égalité filles-garçons, de leurs relations mutuelles et au respect de l'intégrité physique et morale des personnes.

Les personnels de santé scolaire sont associés à cette sensibilisation.

Un cours d'apprentissage sur les premiers gestes de secours est délivré aux élèves de collège et de lycée.

En tout état de cause, il n'y a aucune nouveauté sur ce thème à cette rentrée au LFD. Aucune nouvelle consigne, ni du ministère français de l'Éducation nationale, ni de l'AEFE, ne nous a été communiquée.

Assurances médicales et de responsabilité civile

Une note sera distribuée sous peu aux familles pour rappeler l'obligation de posséder une assurance maladie (ou une forme de couverture sociale) pour chaque élève.

Lorsqu'un élève est malade ou blessé, il doit pouvoir être pris en charge au minimum par un hôpital ou une structure médicale qui prend en compte l'assurance maladie de la famille. Cette dernière ayant à couvrir les frais.

L'année scolaire dernière, nous avons constaté que certains élèves n'étaient pas couverts au titre de l'assurance maladie (même pas à la CNSS).

L'interdiction des téléphones portables

Le règlement intérieur du LFD prévoit (V-5.2) que « *L'utilisation par les élèves de téléphones mobiles ou de tout autre type d'appareil électronique personnel est interdite durant les cours, en permanence ou au CDI...* ».

La loi votée fin juillet indique que cette interdiction s'appliquera dans les écoles et les collèges « *A l'exception des lieux où, dans les conditions qu'il précise, le règlement intérieur l'autorise expressément...* ». Cette loi permettra, si besoin, l'interdiction des portables, par principe, pendant les récréations.

Après réception de l'éventuelle circulaire d'application de cette loi, nous mettrons à jour le règlement intérieur du LFD en profitant de l'occasion pour travailler sur l'éducation à l'usage raisonné des écrans.

En attendant, l'article V-5.2 du règlement intérieur s'applique normalement au LFD.